

DEPARTEMENT DE L'INDRE

Agence Technique Départementale 36

La présente décision affichée le : - 7 AVR. 2017 est exécutoire depuis cette date.	DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE <i>Séance du 17 mars 2017</i>
---	--

Objet : 4 / BUDGET 2017 DE L'AGENCE

L'an deux mille dix sept, le 17 mars à 17 heures 40, l'Agence Technique Départementale 36, convoquée le 1er mars 2017, s'est réunie dans la salle des délibérations à l'Hôtel du Département sous la Présidence de Mme Nadine BELLUROT.

Etaient présents : **72** membres sur 190

Ont donné pouvoir :
- collège «communes » : **2**

M. Jean-Louis CHEZEAUX à M. Louis De FARALS

| M. Christian BOISLAIGUE à M. Jean-Marie BONAC



Vous avez pu entendre en début de séance le compte rendu d'activité de l'Agence qui a été adopté en conseil d'administration et vous avez adopté le compte administratif 2016.

La poursuite des missions de l'ATD36 en 2017 permettra aux adhérents de parfaire la connaissance de leur patrimoine notamment au travers des missions de diagnostics tout en assurant sa gestion au quotidien.

Des moyens seront mobilisés par l'ATD36 sur ces missions et je vous propose d'examiner le budget correspondant pour l'année 2017.

Les moyens mobilisés :

Comme pour les années précédentes, les moyens nécessaires pour réaliser les missions de l'ATD36 sont mutualisés avec les moyens d'ingénierie de la Direction des Routes du Département répartis sur l'ensemble du territoire. Cette mutualisation permet d'apporter une réponse de proximité aux besoins des adhérents tout en mobilisant des ressources du siège de la Direction des Routes.

Compte tenu du nombre d'adhérents à la date de rédaction du présent rapport et de la charge estimée d'activités, il est prévu 6,75 équivalents temps plein (ETP) sur cette année pour l'exécution des missions de l'ATD36.

Le budget de l'ATD36 :

Le budget de l'agence est géré en comptabilité directe par le payeur départemental au moyen de la nomenclature comptable M52.

Le fonctionnement de l'agence s'appuie sur les personnels et infrastructures du Département. Le budget de l'ATD36 prend donc en charge les dépenses relatives à 6.75 ETP pour 2017. Ces dépenses seront identifiées par un suivi analytique des activités des agents de la Direction des Routes du Département.

Ainsi le budget qui est présenté au vote pour l'année 2017 se compose comme suit :

- en dépenses :

- remboursement des frais généraux : frais de véhicules
et divers moyens mis en œuvre par le Département
pour l'exécution des missions : 10.054,24 Euros
- remboursement des frais de personnels : 287.070,00 Euros

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

- en recettes :

Comme les années précédentes, les recettes de l'agence sont constituées des cotisations des adhérents calculées sur la base de la population totale en vigueur issue des données actualisées INSEE de décembre 2016. Le montant de la cotisation des communes et communautés de communes reste fixé en fonction de la population concernée. Le Département cotise à hauteur de 1 Euro par habitant, les communes et communautés de communes qui adhèrent sur le même territoire compte tenu de leurs compétences partagées également. Dans les autres cas, le montant de la cotisation est défini sur la base de 1,50 Euro par habitant. Les cotisations sont donc établies pour 2017 sur les mêmes bases que 2014 et 2015. S'ajoutent à ces recettes prévisionnelles le résultat de fonctionnement 2016 d'un montant de 2.921,74 Euros.

Les cotisations des adhérents sont arrêtées conformément aux annexes 2 et 3 jointes au présent rapport pour l'année 2017 et le budget en recettes pour 2017 est arrêté comme suit :

- cotisation des adhérents : 294.202,50 Euros

réparties comme suit :

- communes : 127.489,00 Euros
 - communautés de communes : 57.392,50 Euros
 - Département : 109.321,00 Euros
-
- résultat de fonctionnement 2016 : 2.921,74 Euros

Mission complémentaire :

Une mission complémentaire pour l'assistance à la mise en œuvre de travaux dont le montant cumulé sur l'année est inférieur pour un adhérent à 30.000 Euros H.T. pourra être sollicitée auprès de l'Agence. L'exécution de cette prestation donne lieu à cotisation complémentaire. Je vous propose de maintenir le taux de cotisation à 4 % du montant des travaux.

Après avoir entendu l'exposé de la Présidente et en avoir délibéré, l'Assemblée Générale, par **74** voix pour, **0** voix contre et **0** abstention adopte la délibération suivante:

L'Assemblée Générale

Considérant que le quorum est atteint,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu les statuts de l'Agence Technique Départementale 36,

Décide :

Article 1er : Le résultat de l'exercice 2016 d'un montant de 2.921,74 euros est affecté à la section de fonctionnement du budget primitif 2017.

Article 2 : Le budget en dépenses et en recettes tel que présenté en annexe 1 à la présente délibération est adopté.

Article 3 : Les cotisations des communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 2 à la présente délibération.

Article 4 : Les cotisations des communautés de communes adhérentes sont fixées conformément à l'annexe 3 à la présente délibération.

Article 5 : La contribution du Département est fixée à 109.321 euros.

Article 6 : La Direction des Routes du Département (personnels et moyens) interviendra au profit de l'Agence dans le cadre d'une convention à conclure.

Article 7 : La cotisation complémentaire pour la réalisation d'une mission d'assistance à la mise en œuvre de petits travaux d'investissement limités à 30.000 euros H.T. par an pour un adhérent sera égale à 4% du montant des travaux.

La Présidente



Nadine BELLUROT

REPUBLIQUE FRANCAISE

**AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 36
ATD36**

Numéro SIRET : 200 050 714 00019

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE

M 52

**BUDGET PRIMITIF
vote par nature**

BUDGET PRINCIPAL

ANNEE 2017

SOMMAIRE

I - Informations générales

Sans objet	A - Informations statistiques, fiscales et financières
p. 4	B - Modalités de vote du budget
p. 5	C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
Sans objet	C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
Sans objet	C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes

II - Présentation générale du budget

p. 7	A1 - Vue d'ensemble du budget par section
Sans objet	A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses
Sans objet	A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes
p. 8	A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses
p. 9	A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes
p. 10	B1 - Balance générale - Dépenses
p. 11	B2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget

Sans objet	A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes
Sans objet	A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en programme d'équipement
Sans objet	A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA
Sans objet	A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programme d'équipement
Sans objet	A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une autorisation de programme
Sans objet	A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris dans une autorisation de programme
Sans objet	A2 - Equipements non départementaux
Sans objet	A3 - Dépenses financières
Sans objet	A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux
Sans objet	A4.2 - Recettes RMI / RSA
Sans objet	A4.3 - Recettes financières
Sans objet	A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
Sans objet	A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
Sans objet	A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
Sans objet	A8.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
Sans objet	A8.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes
p.12	B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
p.14	B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.16	B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

IV - Annexes

Sans objet	A - Présentation croisée par fonction
Sans objet	B - Eléments du bilan
Sans objet	C - Engagements hors bilan
Sans objet	D - Autres éléments d'information
	E - Décisions en matière de taux. Arrêté et signatures
Sans objet	E1 - Décisions en matière de taux
p.19	E2 - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

<p>I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :</p> <p>- au niveau (1) pour la section d'investissement</p> <p>- (2) les programmes d'équipement</p> <p>- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement</p> <p>(3) sans vote formel sur chacun des chapitres</p> <p>La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante : aucun article</p> <p>II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.</p> <p>III - La comparaison s'effectue par rapport au budget (4) primitif de l'exercice précédent</p> <p>IV - Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats N-1.</p>	
--	--

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent »

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

sans reprise des résultats de l'exercice N-1

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif

avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	303 873,97	293 711,50	13 084,21	2 921,74
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	303 873,97	293 711,50	13 084,21	2 921,74

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

	RESTES A REALISER - N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL DES RAR	0,00	0,00	0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	0,00

	RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (1)
TOTAL	2 921,74
Investissement	0,00
Fonctionnement	2 921,74

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068) (1)	0,00	0,00
+			+
R E P O	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
R T S	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (2)	0,00	0,00
-		=	=
Total de la section d'investissement (3)		0,00	0,00

		DEPENSES	RECETTES
V O T E	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget (1)	297 124,24	294 202,50
+		+	+
R E P O	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (2)	0,00	0,00
R T S	002 Résultat de fonctionnement reporté (2)	0,00	2 921,74
-		=	=
Total de la section de fonctionnement (4)		297 124,24	297 124,24
TOTAL DU BUDGET (5)		297 124,24	297 124,24

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	297 124,24	0,00	297 124,24	294 202,50	0,00	294 202,50
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	297 124,24	0,00	297 124,24	294 202,50	0,00	294 202,50

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 3312.9 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 3312-8 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR - résultat reporté - crédits de fonctionnement votés

(4) Total de la section d'investissement = RAR - solde d'exécution + crédits d'investissement votés.

(5) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
011	Charges à caractère général (3)	306 795,71		297 124,24	297 124,24	297 124,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)					
014	Atténuations de produits					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)					
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus					
	Total des dépenses de gestion courante	306 795,71		297 124,24	297 124,24	297 124,24
66	Charges financières					
67	Charges exceptionnelles (3)					
68	Dotations aux provisions (3)					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	306 795,71		297 124,24	297 124,24	297 124,24
023	Virement à la section d'investissement (5)					
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement					
	TOTAL	306 795,71		297 124,24	297 124,24	297 124,24
						+
	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE					-
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					297 124,24

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.
(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	TOTAL (=RAR+vote)
013	Atténuations de charges (4)					
015	Revenu minimum d'insertion					
016	Allocation personnalisée d'autonomie					
017	Revenu de solidarité active					
70	Produits services, domaine et ventes div					
73	Impôts et taxes (sauf 731)					
731	Impositions directes					
74	Dotations, subventions et participations (4)	293 711,50		294 202,50	294 202,50	294 202,50
75	Autres produits de gestion courante (4)					
Total des recettes de gestion courante		293 711,50		294 202,50	294 202,50	294 202,50
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels (4)					
78	Reprises sur provisions (4)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		293 711,50		294 202,50	294 202,50	294 202,50
042	Opé. d'ordre de transferts entre sections (5)					
043	Opé. d'ordre à l'intérieur de la section fonct. (5)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		293 711,50		294 202,50	294 202,50	294 202,50

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	2 931,74
---	-----------------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	297 124,24
--	-------------------

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	
---	--

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RI 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(3) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - DEPENSES	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (Y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissement (7)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(5)		
	Total des programmes d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (7)			
204	Subventions d'équipement versées (3) (7)			
21	Immobilisations corporelles (3) (7)			
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (7)	(6)		
23	Immobilisations en cours (3) (7)			
010	Revenu minimum d'insertion			
018	Revenu de solidarité active			
26	Participations et créances rattachées			
27	Autres immobilisations financières (7)			
28	Amortissement des immobilisations (reprises)			
3...	Stocks et en-cours			
198	Neutralisation des amortissements			
45	Total des opérations pour compte de tiers (4)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total			+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE				=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (Y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (8)	297 124,24		297 124,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (8)			
014	Atténuations de produits			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	Achats et variation des stocks			
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (8)			
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus			
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles (8)			
68	Dot. aux amortissements et provisions (8)			
71	Production stockée (ou déstockage)			
022	Dépenses imprévues			
023	Virement à la section d'investissement			
	Dépenses de fonctionnement - Total	297 124,24		297 124,24
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				+
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				297 124,24

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE - RECETTES	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissement			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1685 non budg.)			
18	Compte de liaison : affectation (BA, régie)	(8)		
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	Immobilisations corporelles (5)			
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(9)		
23	Immobilisations en cours (5)			
26	Partic. et créances rattachées à des partic.			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (4)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (4)			
45.2	Opérations pour compte de tiers (6)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de tiers (6)			
59	Prov. pour dépréciation des comptes financiers (6)			
3..	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement			
024	Produits des cessions d'immobilisations			
	Recettes d'investissement - Total			

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	------

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges			
015	Revenu minimum d'insertion			
016	Allocation personnalisée d'autonomie			
017	Revenu de solidarité active			
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Produits des services, du domaine, et ventes diverses			
71	Production stockée (ou déstockage)			
72	Travaux en régie			
73	Impôts et taxes			
74	Dotations et participations	294 202,50		294 202,50
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Reprises sur amortissements et provisions			
79	Transferts de charges			
	Recettes de fonctionnement - Total	294 202,50		294 202,50

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	2 921,74
---	----------

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	297 124,24
--	------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)	306 795,71		297 124,24	297 124,24		297 124,24	297 124,24
011	Charges à caractère général (4)	306 795,71		297 124,24	297 124,24		297 124,24	297 124,24
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)							
014	Atténuations de produits							
015	Revenu minimum d'insertion							
016	Allocation personnalisée d'autonomie							
017	Revenu de solidarité active							
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (4)							
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus							
66	Charges financières							
67	Charges exceptionnelles (4)							
68	Dotations aux provisions (4)							
022	Dépenses imprévues							
023	Virement à la section d'investissement							
042	Opérations ordre transfert entre sections							
D002 Résultat reporté ou anticipé (3)								
Total des dépenses de fonctionnement cumulées								297 124,24

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Art.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions du président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice (2)	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)	293 711,50		294 202,50	294 202,50		294 202,50	294 202,50
70	Produits services, domaine et ventes diverses							
731	Impôts directs							
73	Impôts et taxes (sauf 731)							
74	Dotations, subventions et participations (4)	293 711,50		294 202,50	294 202,50		294 202,50	294 202,50
75	Autres produits de gestion courante (4)							
013	Atténuations de charges (4)							
015	Revenu minimum d'insertion Revenu minimum d'insertion							
016	Allocation personnalisée d'autonomie							
017	Allocation personnalisée d'autonomie							
76	Produits financiers							
77	Produits exceptionnels (4)							
78	Reprises sur provisions (4)							
042	Opérations ordre transfert entre sections							
R002 Résultat reporté ou anticipé (3)								2 921,74
Total des recettes de fonctionnement cumulées								297 124,24

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR

(3) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	B 1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du Président sur les crédits de l'exercice	Vote de l'assemblée sur les crédits de l'exercice	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Crédits gérés hors AE
011	Charges à caractère général (3)	306 795,71	0,00	297 124,24	297 124,24	0,00	297 124,24
6068	Autres matières et fournitures	1,00		1,00	1,00		
6188	Autres frais divers	200,00		200,00	200,00		
62878	Remboursements de frais à des tiers	306 594,71		296 923,24	296 923,24		
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
015	RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais de fonctionnement des groupes d'Elus	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)		306 795,71	0,00	297 124,24	297 124,24	0,00	297 124,24

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLES	B 1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Art. (1)	Libellé	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = A+B+C+D+E		306 795,71	0,00	297 124,24	297 124,24
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transfert entre sections (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		306 795,71	0,00	297 124,24	297 124,24

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	297 124,24

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B 2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Impositions directes	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et axes	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations, subventions et participations	293 711,50	0,00	294 202,50	294 202,50
7473	Participations département	109 207,00		109 321,00	109 321,00
7474	Participations communes et structures intercommunales	184 504,50		184 881,50	184 881,50
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
015	RMI	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70 + 73 + 731 + 74 + 75 + 013 + 015 + 016 + 017)		293 711,50	0,00	294 202,50	294 202,50

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (3)

Montant Brut	
Compensation	
Montant net	

(3) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B 2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Chap/ Art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent	RAR N-1	Propositions du président	Vote de l'assemblée
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = A-B+C+D		293 711,50	0,00	294 202,50	294 202,50
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	0,00		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00		0,00	0,00
002	Excédent de fonctionnement reporté	13 084,21		2 921,74	2 921,74
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		293 711,50	0,00	294 202,50	294 202,50
R 002 RESULTAT REPORTE					2 921,74
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					297 124,24

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (4)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

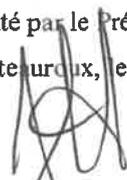
(4) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 190
Nombre de membres présents : 74
Nombre de suffrages exprimés : 74
VOTES : Pour : 74
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Présenté par le Président,
A Châteauroux, le

Date de convocation : 01. 03. 2017

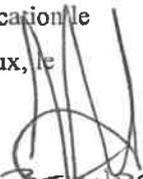

Nadine BELLUROT,
(Nom du Président)

Délibéré par l'Assemblée générale de l'ATD36, réunie en session ordinaire
A Châteauroux, le

Les membres de l'Assemblée générale,

Voir liste en annexe

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu
de la transmission en préfecture, le
et de la publication le
A Châteauroux, le


Nadine BELLUROT,
(Nom du Président)

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Extraordinaire	AG Ordinaire	
		Emargement présence	Emargement présence	Emargement budget
Monsieur Claude ALAPETITE	MONTLEVICQ			
Monsieur Bruno ALLARD	SEMBLECAY			
Monsieur Bernard ALLOUIS	BOMMIERS			
Monsieur Xavier ANDRIEU	CELON			
Monsieur Jean-Paul ARNAUD	SAINT-MARCEL			
Monsieur Jean AUFRERE	ECUEILLE			
Monsieur Bernard BACHELLERIE	VINEUIL			
Monsieur Jean-Paul BALLEREAU	MALICORNAY			
Monsieur Bernard BARRE	LINGE			
Madame Annie BARREAU	BRIVES			
Monsieur René BAYON	BOUESSE			
Monsieur Thierry BEIGNEUX	LE TRANGER			
Madame Farida BELABBACI	BUXEUIL			
Monsieur Alain BELLET	POULIGNY-SAINT-MARTIN			
Madame Nadine BELLURROT	DEPARTEMENT de l'INDRE			
Monsieur Gérard BLANCHARD	VIGOUX			
Monsieur Michel BLIN	DEPARTEMENT de l'INDRE			
Monsieur Jean-Claude BLIN	EGUZON-CHANTOME			
Monsieur Jean-Claude BLIN	DEPARTEMENT de l'INDRE			Même représentant que EGUZON
Monsieur Gérard BLONDEAU	DEPARTEMENT de l'INDRE			
Monsieur Patrice BOIRON	NEUILLY-LES-BOIS			
Monsieur Christian BOISLAIGUE	SAULNAY			
Monsieur Jean-Marie BONAC	ARPHEUILLES			
Monsieur Christian BORGEAIS	VILLIERS			
Monsieur Alain BOURGOGNON	SAINT-CYRAN-DU-JAMBOT			
Monsieur Jean BOUTET	CHALAIS			
Monsieur Michel BRAUD	FLERE-LA-RIVIERE			
Monsieur Roland BREGEON	THIZAY			
Monsieur Pierre BREUGNON	AIZE			
Monsieur Michel BRIENT	BOUGES-LE-CHATEAU			
Monsieur François BROGGI	BADECON-LE-PIN			
Monsieur Michel BRUN	Communauté de communes de la Région de Levroux			
Monsieur Didier BRUNET	SAZERAY			
Monsieur Jean-Michel BUTARD	SAINT-MICHEL-EN-BRENNE			

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Extraordinaire	AG Ordinaire	
		Emargement présence	Emargement présence	Emargement budget
Monsieur Roland CAILLAUD	POULIGNY-SAINT-PIERRE			
Monsieur Jean-Louis CAMUS	MEZIERES-EN-BRENNE			
Madame Catherine CAVASIN	PAUDY			
Monsieur Daniel CHAMPIGNY	NEONS-SUR-CREUSE			
Monsieur Patrick CHARASSON	FEUSINES			
Monsieur Jean-Pierre CHENE	MOULINS-SUR-CEPHONS			
Monsieur Jean-Louis CHEZEAUX	SAINT-AIGNY			
Monsieur Arnaud CIBOT	ARGY			
Monsieur Nicolas COUSIN	SELLES-SUR-NAHON			
Monsieur Danjel COUTANT	FREDILLE			Nouvel adhérent
Monsieur Pascal COUTURIER	VICQ-EXEMPLET			
Madame Lydie CROUZET	JEU-MALOCHE			Nouvel adhérent
Monsieur Joël DARNault	RIVARENNES			
Monsieur François DAUGERON	SAINTE-SEVERE-SUR-INDRE			
Monsieur Claude DAUZIER	CHASSENEUIL			
Monsieur Louis De FARALS	FONTGOMBAULT			
Madame Bernadette DEFFONTAINES	PAULNAY			
Monsieur Gérard DEFOUGERE	LE MAGNY			
Monsieur Jean-Michel DEGAY	AIGURANDE			
Monsieur Rémy DEGUET	SAINTE-PLANTAIRE			
Monsieur Daniel DEJOLLAT	CONCREMIERS			
Monsieur Jean-François DELAVEAUD	MAILLET			
Monsieur Joël DELOCHE	ROSNEY			
Monsieur Serge DENYS	INGRANDES			
Monsieur Serge DESCOUT	DEPARTEMENT de l'INDRE			
Monsieur Philippe DESMAISON	CHAZELET			
Monsieur Philippe DIXNEUF	LA CHAPELLE-ORTHEMALE			
Monsieur Jean-Luc DORADOUX	PERASSAY			
Monsieur Claude DOUCET	VALENCAY			
Monsieur Claude DOUCET	DEPARTEMENT de l'INDRE			Même représentant que VALENCAY
Monsieur Martial DRUI	SAUZELLES			
Monsieur Didier DUVERGNE	LUANT			Nouvel adhérent
Monsieur Jean-Claude ETIENNE	LINIEZ			
Monsieur André FAGEON	PARNAC			
Monsieur Michel FLAGEL	TENDU			
Monsieur Paul FOULATIER	VELLES			

	NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Extraordinaire	AG Ordinaire	
			Emargement <u>présence</u>	Emargement <u>présence</u>	Emargement <u>budget</u>
Monsieur	Pierre GABILLAUD	SAINT-BENOIT-DU-SAULT			
Monsieur	André GARRY	LOURDOUEIX-SAINT-MICHEL			
Monsieur	Daniel GATEFAIT	BEAULIEU			
Monsieur	Guy GAUTRON	NEUVY-SAINT-SEPULCHRE			
Monsieur	Michel GORGES	CLUIS			
Monsieur	Jannick GOUBET	REBOURSIN			
Monsieur	Alain GOURINAT	Communauté de communes du Eguzon Argenton Vallée de la Creuse			même représentant que POMMIERS
Monsieur	Alain GOURINAT	POMMIERS			
Monsieur	Phillpe GOURLAY	Communauté de communes Marche Occitane - Val d'Anglin			
Monsieur	Hervé GRANDHOMME	ORSENNES			
Monsieur	Jean-Paul GRELET	CHAVIN			
Monsieur	Didier GUENIN	BUXIERES-D'AILLAC			
Madame	Sophie GUERIN	HEUGNES			
Monsieur	Gilbert GUERIN	LE MENOUX			
Monsieur	Philippe GUERIN	SAINT-CIVRAN			
Monsieur	Yves GUESNARD	REUILLY			
Monsieur	Lionel GUIBLIN	PRUNIER			
Monsieur	Jean-Michel GUILLEMAIN	ROUVRES-LES-BOIS			
Monsieur	Alain GUILLEMAIN	URCIERS			
Monsieur	Jean-Paul GUILLOT	PREUILLY-LA-VILLE			
Monsieur	William GUIMPIER	FAVEROLLES			
Madame	Marie-Solange HERMEN	Communauté de communes Val de l'Indre - Brenne			
Monsieur	Bernard HOLLANDE	Communauté de communes du Châtillonnais en Berry			
Monsieur	Alain HOUTMANN	MONTIPOURET			
Monsieur	Jean IMBERT	TILLY			Nouvel adhérent
Monsieur	Alain JACQUET	LURAI			
Monsieur	Alain JACQUET	SAINT-MEDARD			
Monsieur	Christian JACQUIN	LA VERNELLE			
Monsieur	Roger JAMBUT	MOUHET			
Monsieur	Hervé JEUNESSE	NURET-LE-FERRON			
Monsieur	Christophe JUBERT	AZAY-LE-FERRON			

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Extraordinaire	AG Ordinaire	
		Emargement présence	Emargement présence	Emargement budget
Monsieur Francis LABLANCHE	FONTENAY			
Monsieur Patrick LACOU	SARZAY			
Madame Marie-Jeanne LAFARCINADE	FOUGEROLLES			
Madame Marie-Jeanne LAFARCINADE	DEPARTEMENT de l'INDRE			Même représentant que FOUGEROLLES
Monsieur Jean-Marc LAFONT	MERS-SUR-INDRE			
Monsieur Daniel LAFORET	SAINT-GILLES			
Monsieur André LALLIER	SAINTE-LIZAIGNE			
Monsieur Patrick LAMBILLIOTTE	SAINT-AOUT			
Madame Danielle LAMY	POULIGNY-NOTRE-DAME			
Monsieur Dominique LANDOIS	SEGRY			
Monsieur Jean-Marie LANGLOIS	BRIANTES			
Monsieur Philippe LANGLOIS	CLION-SUR-INDRE			
Monsieur Samuel LARDEAU	MOUHERS			
Madame Jacqueline LAROCHE	ROUSSINES			
Monsieur Michel LAVENU	FRANCILLON			
Monsieur Laurent LEGER	DIOU			
Monsieur François LEGER	LUCAY-LE-MALE			
Monsieur Michel LEON	PRISSAC			Nouvel adhérent
Monsieur Guy LEVEQUE	PREAUX			
Monsieur Michel LIAUDOIS	MERIGNY			
Monsieur Jean-Michel LOUPIAS	MARTIZAY			
Monsieur Jean-Luc MANCOIS	SAINT-CHRISTOPHE-EN-BOUCHERIE			
Monsieur Nicolas MARIDET	GIROUX			
Monsieur Michel MARTEAU	MURS			
Monsieur Jacques MAUGRION	CEAULMONT			
Monsieur Gérard MAYAUD	CHAILLAC			
Monsieur Gérard MAYAUD	DEPARTEMENT de l'INDRE			Même représentant que CHAILLAC
Monsieur Jean-Louis MEUNIER	CHATILLON-SUR-INDRE			
Monsieur Michel MEUSNIER	VAL-FOUZON			
Monsieur Antoine MICHOT	THEVET-SAINT-JULIEN			
Monsieur Jean-Claude MILLET	VILLENTOIS			
Monsieur Bernard MITATY	CROZON-SUR-VAUVRE			
Madame Simone MONGIS-CARRION	MONTCHEVRIER			
Monsieur Alain MOREAU	FONTGUENAND			
Monsieur Claude MOREAU	VILLEGOUIN			
Monsieur Mathieu MOREAUX	BONNEUIL			
Monsieur Hubert MOUSSET	MEOBECQ			
Monsieur Jean-Michel MULTON	LUREUIL			

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG		
		Extraordinaire	Ordinaire	
		Emargement <u>présence</u>	Emargement <u>présence</u>	Emargement <u>budget</u>
Monsieur Frédéric NAUDET	GUILLY			
Monsieur Jean-Claude NOGRETTE	DUNET			Nouvel adhérent
Monsieur Patrick NONIN	NOHANT-VIC			
Monsieur Guy NUGIER	Communauté de communes du Canton de Vatan et de Champagne Berrichonne			
Madame Marie-Pascale PALLU	LOUROUER-SAINT-LAURENT			
Monsieur Pierre PARGUEL	VIJON			
Monsieur Philippe PATRIGEON	LA BERTHENOUX			
Monsieur Karl PAWLOWSKY	MONTGIVRAY			
Monsieur Jean-Pierre PEDARD	CHAMPILLET			
Monsieur Patrice PERRAT	SAINT-GENOU			
Monsieur Lionnel PERROT	BARAIZE			
Monsieur Jean-Louis PESSON	LEVROUX			
Monsieur Michel PETIT	BAGNEUX			
Monsieur Raymond PEYRAUD	LA BUXERETTE			
Monsieur Didier PHILIPPE	GARGILLES-DAMPIERRE			
Madame Valérie PICHARD	MOSNAY			
Monsieur François PINEAU	BAUDRES			
Monsieur Gérard PION	MENETREOLS-SOUS-VATAN			
Monsieur Michel PIROT	CREVANT			
Monsieur Guy PLANTUREUX	THENAY			
Madame Isabelle PORTRAIT	BAZAIGES			
Monsieur François POUPRY	LIGNAC			
Monsieur Alain POURNIN	Communauté de communes Ecuillé - Vatançay			
Monsieur Sébastien POUYOLLON	DOUADIC			
Monsieur Jean-Jacques PREL	VERNEUIL-SUR-IGNERAIE			
Monsieur Philippe PUARD	VATAN			

12/25

10/25

NOM et PRENOM	COLLECTIVITE	AG Extraordinaire	AG Ordinaire	
		Emargement présence	Emargement présence	Emargement budget
Monsieur Gilles REDON	LA CHATRE-L'ANGLIN			
Monsieur Jean-Philippe RENAUD	VOUILLON			
Monsieur Bernard RETAILLAUD	OULCHES			
Monsieur Joël RETY	VEUIL			
Monsieur Alain REUILLON	GEHEE			
Monsieur Jean-François RIAUTE	VENDOEUVRES			
Démission représentant	VILLEGONGIS			
Monsieur Bernard RIVIERE	LA CHAPELLE-SAINT-LAURIAN			
Madame Monique ROGER	ORVILLE			
Monsieur Marc ROUFFY	PALLUAU-SUR-INDRE			
Monsieur Michel ROUSSEAU	LIGNEROLLES			
Monsieur Jean-François ROY	LYE			
Monsieur Bertrand SACHET	GOURNAY			
Décès représentant	VIGOULANT			
Monsieur Bruno SIMON	SAINT-DENIS-DE-JOUHET			
Monsieur Pierre TELLIER	MIGNE			
Monsieur Michel TENTILLIER	LE PECHEREAU			
Monsieur Laurent THOMAS	MEUNET-PLANCHES			
Décès représentant	AMBRAULT			
Monsieur Jacques TRICARD	SAINT-FLORENTIN			
Madame Edith VACHAUD	RUFFEC			
Monsieur Philippe VENUAT	SAINTE-GEMME			
Monsieur Eric VERDIER	NIHERNE			
Monsieur Pierre VERON	CLERE-DU-BOIS			
Monsieur Philippe VIAUD	TRANZAULT			
Monsieur Gilles VIGNEAU	CUZION			
Monsieur Geoffroy VIGNES	CIRON			
Monsieur Christian VILLETEAU	LYS-SAINT-GEORGES			
Monsieur Michel VIOLET	MAUVIERES			
Monsieur Marc VOIRIN	SOUGE			
Monsieur Jean-Luc WILMOT	SAINT-LACTENCIN			

13/31

14/190

13/31

14/190
membres
sur 31 (12)

ANNEXE 2 à la DELIBERATION n° 3 du 17 mars 2017

**COTISATION DES ADHERENTS DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
COMMUNES**

Communes adhérentes	cotisations annuelles
AIGURANDE	2 272,50 €
AIZE	178,50 €
AMBRAULT	936,00 €
ARGY	630,00 €
ARPHEUILLES	234,00 €
AZAY LE FERRON	1 335,00 €
BADECON LE PIN	751,00 €
BAGNEUX	271,50 €
BARAIZE	338,00 €
BAUDRES	462,00 €
BAZAIGES	224,00 €
BEAULIEU	69,00 €
BOMMIERS	306,00 €
BONNEUIL	98,00 €
BOUESSE	615,00 €
BOUGES LE CHATEAU	277,00 €
BRIANTES	936,00 €
BRIVES	272,00 €
BUXEUIL	339,00 €
BUXIERES D'AILLAC	391,50 €
CEAULMONT	757,00 €
CELON	609,00 €
CHAILLAC	1 095,00 €
CHALAIS	159,00 €
CHAMPILLET	237,00 €
CHASSENEUIL	1 044,00 €
CHATILLON SUR INDRE	2 773,00 €
CHAVIN	424,50 €
CHAZELET	184,50 €
CIRON	853,50 €
CLERE DU BOIS	269,00 €
CLION SUR INDRE	1 103,00 €
CLUIS	1 531,50 €
CONCREMIERS	1 005,00 €
CREVANT	1 084,50 €
CROZON SUR VAUVRE	535,50 €
CUZION	446,00 €
DIOU	369,00 €
DOUADIC	709,50 €
DUNET	108,00 €
ECUEILLE	1 301,00 €
EGUZON CHANTOME	1 423,00 €
FAVEROLLES	347,00 €
FEUSINES	313,50 €
FLERE LA RIVIERE	571,00 €
FONTENAY	141,00 €
FONTGOMBAULT	378,00 €
FONTGUENAND	237,00 €

Communes adhérentes	cotisations annuelles
FOUGEROLLES	520,50 €
FRANCILLON	73,00 €
FREDILLE	75,00 €
GARGILLESSE DAMPIERRE	326,00 €
GEHEE	261,00 €
GIROUX	181,50 €
GOURNAY	484,50 €
GUILLY	366,00 €
HEUGNES	414,00 €
INGRANDES	493,50 €
JEU MALOCHES	133,00 €
LA BERTHENOUX	639,00 €
LA BUXERETTE	156,00 €
LA CHAPELLE ORTHEMALE	124,00 €
LA CHAPELLE SAINT LAURIAN	216,00 €
LA CHATRE L'ANGLIN	555,00 €
LA VERNELLE	780,00 €
LE MAGNY	1 635,00 €
LE MENOUX	678,00 €
LE PECHEREAU	2 866,50 €
LE TRANGER	155,00 €
LEVROUX	2 996,00 €
LIGNAC	527,00 €
LIGNEROLLES	163,50 €
LINGE	354,00 €
LINIEZ	511,50 €
LOURDOUEIX SAINT MICHEL	493,50 €
LOUROUER SAINT LAURENT	403,50 €
LUANT	2 254,50 €
LUCAY LE MALE	1 418,00 €
LURAIS	366,00 €
LUREUIL	406,50 €
LYE	826,00 €
LYS SAINT GEORGES	387,00 €
MAILLET	406,50 €
MALICORNAY	289,50 €
MARTIZAY	1 515,00 €
MAUVIERES	344,00 €
MENETREOLS SOUS VATAN	189,00 €
MEOBECQ	365,00 €
MERIGNY	819,00 €
MERS SUR INDRE	1 029,00 €
MEUNET PLANCHES	188,00 €
MEZIERES EN BRENNÉ	1 626,00 €
MIGNE	439,50 €
MONTCHEVRIER	699,00 €
MONTGIVRAY	2 535,00 €
MONTIPOURET	873,00 €
MONTLEVICQ	166,50 €
MOSNAY	741,00 €
MOUHERS	361,50 €
MOUHET	527,00 €
MOULINS SUR CEPHONS	318,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

Communes adhérentes	cotisations annuelles
MURS	135,00 €
NEONS SUR CREUSE	621,00 €
NEULLAY LES BOIS	689,00 €
NEUVY SAINT SEPULCHRE	2 538,00 €
NIHERNE	1 710,00 €
NOHANT VIC	729,00 €
NURET LE FERRON	484,50 €
ORSENNES	1 179,00 €
ORVILLE	204,00 €
OULCHES	609,00 €
PALLUAU SUR INDRE	782,00 €
PARNAC	528,00 €
PAUDY	747,00 €
PAULNAY	525,00 €
PERASSAY	562,50 €
POMMIERS	283,00 €
POULIGNY NOTRE DAME	1 021,50 €
POULIGNY SAINT MARTIN	346,50 €
POULIGNY SAINT PIERRE	1 669,50 €
PREAUX	162,00 €
PREUILLY LA VILLE	259,50 €
PRISSAC	671,00 €
PRUNIERS	560,00 €
REBOURSIN	172,50 €
REUILLY	3 147,00 €
RIVARENNES	880,50 €
ROSNAY	778,50 €
ROUSSINES	359,00 €
ROUVRES LES BOIS	307,00 €
RUFFEC	945,00 €
SAINT AIGNY	451,50 €
SAINT AOUT	1 308,00 €
SAINT BENOIT DU SAULT	636,00 €
SAINT CHRISTOPHE EN BOUCHERIE	372,00 €
SAINT CIVRAN	252,00 €
SAINT CYRAN DU JAMBOT	373,00 €
SAINT DENIS DE JOUHET	1 464,00 €
SAINT FLORENTIN	847,50 €
SAINT GENOU	1 007,00 €
SAINT GILLES	112,00 €
SAINT LACTENCIN	439,00 €
SAINT MARCEL	2 440,50 €
SAINT MEDARD	43,00 €
SAINT MICHEL EN BRENNE	498,00 €
SAINT PLANTAIRE	861,00 €
SAINTE GEMME	412,50 €
SAINTE LIZAIGNE	1 849,50 €
SAINTE SEVERE SUR INDRE	1 236,00 €
SARZAY	495,00 €
SAULNAY	271,50 €
SAUZELLES	369,00 €
SAZERAY	478,50 €
SEGRY	820,50 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LIMOGES dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

Communes adhérentes	cotisations annuelles
SELLES SUR NAHON	74,00 €
SEMBLECAY	156,00 €
SOUGE	154,00 €
TENDU	984,00 €
THENAY	1 345,50 €
THEVET SAINT JULIEN	636,00 €
THIZAY	250,00 €
TILLY	147,00 €
TRANZAULT	513,00 €
URCIERS	364,50 €
VAL FOUZON	1 551,00 €
VALENCAY	2 629,00 €
VATAN	3 090,00 €
VELLES	1 518,00 €
VENDOEUVRES	1 144,00 €
VERNEUIL SUR IGNERAIE	501,00 €
VEUIL	390,00 €
VICQ EXEMPLET	484,50 €
VIGOULANT	181,50 €
VIGOUX	705,00 €
VIJON	472,50 €
VILLEGONGIS	127,00 €
VILLEGOUIN	374,00 €
VILLENTROIS	635,00 €
VILLIERS	315,00 €
VINEUIL	1 246,00 €
VOUILLON	243,00 €

ANNEXE 3 à la DELIBERATION n° 4 du 17 mars 2017

**COTISATION DES ADHERENTS DE L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE DE L'INDRE
COMMUNAUTES DE COMMUNES**

Communautés de Communes adhérentes	cotisations annuelles
Eguzon - Argenton - Vallée de la Creuse	4.548,00 €
Châtillonnais-en-Berry	6.438,00 €
Ecueillé - Valençay	12.972,00 €
Marche Occitane - Val d'Anglin	7.987,00 €
Région de Levroux	6.920,50 €
Val de l'Indre - Brenne	11.207,50 €
Vatan - Champagne Berrichonne	7.319,50 €